

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉFAI

Index AI: PRE 01/317/2009

27 août 2009

Afghanistan. L'attentat à Kandahar et l'attaque d'une clinique par l'OTAN soulignent à quel point les civils sont en danger

Tandis que l'incertitude plane sur le résultat de l'élection présidentielle afghane, les civils sont très exposés, plus qu'à toute autre période depuis la chute des talibans, a averti Amnesty International au lendemain d'une série d'attentats commis contre des civils par des groupes hostiles au gouvernement à Kandahar et de l'attaque d'une clinique perpétrée ce jeudi 27 août 2009 par un hélicoptère de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord).

Depuis la chute des talibans en 2002, le plus fort taux de victimes parmi la population civile a été enregistré pendant la période électorale. L'un des attentats les plus meurtriers a été perpétré à Kandahar le 25 août, lorsqu'un camion piégé a explosé dans un secteur de la ville très fréquenté par les organisations d'aide humanitaire, faisant plus de 40 victimes parmi les civils.

« Le résultat du scrutin présidentiel n'étant pas encore connu, les risques et l'insécurité auxquels sont confrontés des millions d'Afghans ne fléchissent pas, bien au contraire, a déclaré Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International. Les groupes hostiles au gouvernement, dont les talibans, font preuve d'un mépris permanent pour la sécurité des civils en prenant pour cibles les Afghans désireux de décider de leur avenir, non par la violence, mais grâce à des bulletins de vote. »

« Le gouvernement afghan et ses soutiens sur la scène internationale ont déployé maints efforts pour protéger les Afghans de cette menace durant la période électorale. Ils doivent désormais faire la preuve qu'ils respecteront eux-mêmes l'état de droit et enquêteront dans les meilleurs délais sur toute violation des lois de la guerre ou des droits humains, et les sanctionneront le cas échéant. »

Amnesty International engage les forces de l'OTAN en Afghanistan à diligenter immédiatement une enquête sur l'attaque ciblant une clinique dans la province du Paktika. L'OTAN a assuré qu'aucun civil n'a été blessé au cours de cette attaque. Toutefois, le compte-rendu des événements qu'il a lui-même livré laisse entendre que les forces afghanes et internationales ont attaqué des talibans qui tentaient de se faire soigner dans cette clinique, ce qui constituerait une grave violation des lois internationales de la guerre, selon lesquelles nul ne doit faire feu sur un combattant blessé sollicitant une aide médicale.

« Si les talibans se sont servis de la clinique comme d'un poste de tir, ils ont commis une grave atteinte aux droits humains, a expliqué Sam Zarifi. Mais s'ils cherchaient à s'y faire soigner, les forces de l'OTAN ne devaient tout simplement pas ouvrir le feu sur ce centre médical, même si elles avaient auparavant évacué les civils. »

Amnesty International invite l'OTAN à ouvrir immédiatement une enquête transparente et crédible sur cette attaque en vue d'établir si le droit international humanitaire a été bafoué et, le cas échéant, de traduire les responsables présumés en justice. Les forces internationales présentes en Afghanistan ont récemment réitéré leur engagement à limiter les dommages causés aux civils. Toutefois, leur manque de détermination à mener des enquêtes crédibles sur les violations présumées et à en sanctionner les auteurs

a suscité le ressentiment de l'ensemble de la population afghane – et en a fait une question majeure lors de la campagne présidentielle.

« Le résultat de cette attaque est qu'un centre médical de plus est hors d'usage en Afghanistan – et c'est tragique dans un pays qui souffre déjà d'une très grande pénurie en matière d'accès aux soins, a conclu Sam Zarifi. Que les talibans, l'OTAN ou les deux parties aient enfreint les lois de la guerre, ce sont les civils afghans qui en paient le prix. »

FIN

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, Royaume-Uni, au +44 20 7413 5566 ou press@amnesty.org.